

ACT4COMMUNITY

TERME DE REFERENCE

Valorisation des PAM en produit cosmétique naturel, légal, durable et solidaire

DA 04/2025

Act4Community « Agir pour le commun » vise à mettre en place une démarche inclusive de co-construction et de proximité avec les acteurs locaux et les populations avoisinantes aux sites du Groupe OCP, et ce dans le but de générer des initiatives créatrices de valeur durable à fort impact sur les communautés tant dans les domaines économique et social que dans les domaines de la culture, l'éducation et l'environnement.

1. CONTEXTE DU PROJET

Le projet de valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) dans les provinces de Khouribga et Fkih Ben Salah a pour ambition d'améliorer la compétitivité de cette filière en mettant l'accent sur la transformation des PAM en produits cosmétiques de haute qualité. En ciblant les coopératives locales, ce projet vise à renforcer leurs capacités à travers l'étude approfondie des principes actifs, la formulation de produits innovants, et l'accompagnement dans le respect des normes de qualité internationales.

Les coopératives bénéficieront d'un programme complet de formation pour maîtriser les techniques de formulation cosmétique, notamment la production de crèmes, baumes, savons et huiles essentielles valorisées. Ce projet prévoit également des ateliers pratiques sur l'intégration des actifs bioactifs des PAM dans des formulations adaptées aux besoins des marchés locaux et internationaux. Par ailleurs, un soutien sera apporté pour la mise en place de stratégies visant l'obtention de certifications telles que DMP et ISO 22716, essentielles pour garantir la qualité des produits et renforcer leur compétitivité.

En complément, le projet encouragera les coopératives à structurer leur activité à travers la création de modèles économiques viables et l'aménagement de locaux de production conformes aux standards requis. Cette approche permettra de promouvoir la valorisation des ressources locales tout en générant de nouvelles opportunités économiques.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, en favorisant la création d'emplois, en stimulant l'économie locale, et en valorisant des pratiques respectueuses de l'environnement. Il constitue un levier important pour transformer les PAM en produits à forte valeur ajoutée, positionnant ainsi les coopératives locales comme des acteurs clés de la filière cosmétique.

2. LIEU DU PROJET

Les provinces de Khouribga et Fquih Ben Saleh

3. ENCADREMENT ET COORDINATION

Un chargé de projet - coordinateur, désigné par Act4Community, sera chargé de veiller à la bonne organisation des différentes phases d'accompagnement et à la coordination des rencontres et des relations entre les formateurs et les participants. Le chargé de projet s'occupera également du contrôle et de l'évaluation de l'activité des participants en s'appuyant sur des indices clés de performance (ou KPI) déterminés.

4. PRINCIPES DE CONDUITE GENERALE

Les Prestations seront exécutées selon les principes de conduite générale qui suivent :

- le Prestataire assurera la bonne exécution des Prestations ;
- le Prestataire fournira la méthodologie de conduite des Prestations ;
- le Prestataire informera les personnes désignées par le Client de l'avancement de la réalisation de la Prestation.

Dans ce contexte, les documents, rapports et tout autre support (ci-après les « **Livrables** ») à remettre par le Prestataire à A4C dans le cadre de chaque Prestation, seront élaborés et rédigés conformément aux exigences et recommandations d'A4C.

Ces Livrables devront être validés par accord écrit du Client, sans lequel le Prestataire ne pourra prétendre à une quelconque rémunération.

Au fur et à mesure de la réalisation de la Prestation, le Client pourra, à sa seule discrétion réallouer la priorité à un des sous livrables et le Prestataire devra s'y conformer.

Il est expressément entendu entre les Parties que dans le cadre de l'exécution de la Prestation, un Comité de Pilotage pourra être constitué à l'initiative du Client et sera composé de représentants désignés par chacune des Parties. Le Comité de Pilotage aura pour mission de suivre l'exécution des Prestations. Il se réunira chaque quinzaine et/ou à chaque fois que le Client le jugera nécessaire. La composition du Comité de Pilotage pourra varier en fonction de l'ordre du jour. Néanmoins, les chefs de projet de chaque Partie y assisteront de façon permanente.

Toutes les réunions du Comité de Pilotage donneront lieu à la rédaction d'un compte-rendu rédigé et signé par le Prestataire consignnant l'état d'avancement, les remarques du Client sur le travail effectué et faisant ressortir, s'il y a lieu, le plan d'action concerté. Lesdits comptes rendus devront être validés par le Client.

5. RESULTATS ATTENDUS

- **Production de produits cosmétiques de haute qualité**
 - Développement de crèmes, huiles essentielles, baumes, savons et autres produits à base de PAM, intégrant les actifs bioactifs identifiés et valorisés.
 - Mise en conformité des produits aux normes de qualité internationales telles que DMP et ISO 22716.
- **Renforcement des compétences des coopératives locales**
 - Formation des membres des coopératives sur les techniques avancées de formulation cosmétique.
 - Acquisition de compétences en gestion des ressources, en contrôle qualité, et en développement de stratégies de marché.
- **Obtention de certifications internationales**
 - Mise en place de processus et procédures permettant aux coopératives d'obtenir des certifications de qualité, facilitant l'accès à de nouveaux marchés.
- **Création d'opportunités économiques**
 - Génération de revenus supplémentaires grâce à la transformation des PAM en produits cosmétiques à forte valeur ajoutée.
 - Création d'emplois directs et indirects dans les domaines de la formulation, du conditionnement, et de la commercialisation.
- **Structuration et professionnalisation des coopératives**
 - Accompagnement dans la création de business model durables pour une gestion optimale des activités de production cosmétique.
 - Mise en place de laboratoires équipés et conformes aux standards internationaux.
- **Promotion de la durabilité et de l'innovation**
 - Intégration des principes actifs des PAM dans des formulations innovantes, adaptées aux besoins du marché.
 - Adoption de pratiques durables dans l'ensemble du processus de valorisation, depuis la collecte des PAM jusqu'à leur transformation en produits finis.
- **Visibilité accrue des coopératives et de leurs produits**
 - Participation à des événements promotionnels pour présenter les produits cosmétiques issus des PAM.
 - Renforcement de l'image des coopératives locales comme acteurs majeurs de la valorisation des ressources naturelles.

- Ces résultats attendus traduisent l'impact transformateur du projet, axé sur l'autonomisation des coopératives et la création d'une filière cosmétique durable et compétitive.

6. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour but la mise en place des nouvelles (PAM) et la valorisation en produits cosmétiques tout au long de la chaîne de valeur.

7. COMPOSANTES DU MARCHÉ

PHASE D'ÉTUDE PHYTO-CHIMIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DES PAM

Action : Identification et Valorisation des PAM par l'Étude des Principes Actifs et de leurs Applications Thérapeutiques

Composantes de l'action

- **Identification des espèces des PAM pertinentes** (30 espèces au niveau de la province de Khouribga et Fquih Ben Saleh) et leurs potentielles de valorisation à étudier pour leurs principes actifs et propriétés thérapeutiques.
- **Analyses Phytochimiques** : Réalisation d'analyses chimiques pour identifier les composantes bioactives présents dans les PAM cultivés.
- **Évaluation des Propriétés Thérapeutiques** : Études sur les effets médicaux et cosmétiques des principes actifs.
- **Documentation et Fiches Techniques** : Élaboration de fiches techniques pour chaque espèce, comprenant des informations sur les propriétés, les applications et les méthodes d'utilisation.
- **Développement de Produits innovants** : Formulation de nouveaux produits cosmétiques ou thérapeutiques basés sur les résultats des études des principes actifs. En effet, l'étude botanique peut mener à l'identification d'ingrédients encore peu exploités dans la cosmétique, ouvrant la voie à des formulations innovantes et différentes sur le marché.

Objectifs de l'action

- **Fiches Techniques Détaillées** : Disposer de fiches techniques comme carte d'identité des plantes, incluant les principes actifs, facilitant la valorisation des cultures et la communication auprès des acheteurs.
- **Augmentation du Coût de Vente** : Augmenter le prix de vente des produits dérivés grâce à la valorisation des principes actifs des PAM, rendant leurs produits plus attractifs sur le marché.

- **Accès à de Nouveaux Marchés** : Avoir la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés en présentant des produits cosmétiques et thérapeutiques innovants basés sur les résultats de l'étude ethnobotanique.
- **Renforcement de la Valeur Ajoutée** : Accroître la valeur ajoutée de leurs produits par une meilleure connaissance des bénéfices des PAM, leur permettant de se différencier de la concurrence.

Zone d'étude : 10 communes limitrophes des activités OCP dans la province de Khouribga et Fkih Ben Salah.

Méthode de réalisation : 02 visites par commune (20 visites au total)

Livrable

- Fiches techniques avec les fiches d'analyse des Huiles essentielles de 30 PAM.
- Support pédagogique de formation de fabrication des produits cosmétiques à base des 30 PAM identifiées.
- Rapport contenant les composantes de l'action 1

PHASE DE FORMATION

Cible

-Profil : Les coopératives spécialisées dans la fabrication des produits cosmétiques et valorisation des PAM

-Zones géographique : Province Khouribga et Province Fquih Ben Salah.

-Capacité : les coopératives diagnostiquées et valider avec le client avec un nombre de 2 bénéficiaires par coopérative.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

A. Diagnostic, analyse et choix des coopératives locales spécialisées dans la fabrication des produits cosmétiques avec un plan d'action pour la montée en compétence

Composantes de l'action

- Diagnostic des coopératives potentielles selon des critères identifiés par le prestataire et les membres de l'Act4community Khouribga (l'aspect Genre dans les coopératives, Niveau d'instruction des membres des coopératives, Présence des locaux et leurs états, état du parc matériel existant, État de la commercialisation des produits des coopératives ...).
- Identifier les critères de sélection des coopératives locales potentielles qui s'alignent aux exigences des certificateurs (DMP et ISO 22716).

Livrable

- Un rapport contenant les détails de l'action diagnostic.
- Dossier juridique des coopératives diagnostiqués

B. Élaboration d'un programme de formation

Il s'agit de proposer et de réaliser un programme de formation complet des coopératives sélectionnées sur l'ensemble des segments de la fabrication des produits cosmétiques en se focalisant sur:

- Formation en techniques d'extraction et d'intégration des actifs naturels dans les produits cosmétiques.
- Formation en fabrication des baumes et des préparations huileuses
- Formation en fabrication des crèmes de bases et ses dérivés (crèmes antiride, antitaches, anticernes...)
- Formation en fabrication des bases moussantes et ses dérivés (shampooing, gels douches, gels nettoyants de visages...)
- Formation en fabrication des savons (Savon anti acnés, savon pour peau grasse, savon pour peau sèches, savon pour peau mixte...)
- Formation en fabrication des sérums (sérum vitamine C, Blush, Sérum antiride, sérum anticerne...)
- Formation en fabrication des produits capillaires (produits capillaire de tendance, Shampooing, argile ...)
- Formation en fabrication des parfums
- Formation en fabrication des Bougies aromatisées
- Formation des membres des coopératives en matière de la mise à niveau de l'autorisation de fabrication et les certificats d'enregistrement des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle délivrés par la direction de médicament et de la pharmacie (DMP) pour les produits cosmétiques
- Formation des membres des coopératives en Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) pour l'obtention de la certification ISO 22716
- Formation en Business Model pour le montage d'un projet de fabrication des produits cosmétiques
- Partage des adresses et toute information utile pour l'approvisionnement en matières premières, emballage et fournisseurs des machines et outillages dans le domaine cosmétique.

Les contenus et les outils de l'accompagnement doivent consister l'apports pratiques. Il est à noter que la durée de chaque formation est fixée à 5 jours (soit 55 jours au total).

Lieu des formations : le lieu des formations sera dans les locaux d'Act4community

Livrable

- Un rapport identifiant le déroulement, le support intégrant les diagrammes de fabrications des produits pour chaque formation, ainsi que la liste de présence des coopératives pour les 11 thèmes de formations théoriques et pratiques (55 jours au total).

NB : Les besoins demandés en matière première, matériel, supports de formation, tout matériel jugé nécessaire pour le bon déroulement des formations ainsi que les attestations seront à la charge de prestataire.

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT

A. Accompagnement des coopératives choisies :

Cible : 3 coopératives choisies

Lieu : Locaux des coopératives

➤ Formations continues personnalisées des coopératives choisies et établissement des business model

Selon le diagnostic établi par le prestataire, chaque coopérative peut se spécialiser dans la fabrication d'une catégorie de produits cosmétiques. Ainsi, des formations continues et spécialisées seront organisées pour chaque coopérative dans le but de perfectionner la fabrication pour tous les membres de la coopérative.

Le prestataire va établir un business model pour les 3 coopératives choisies contenant les trois parties : étude de marché, étude technique et étude financière

NB : Les besoins en matière première, matériel, supports de formation et attestations de formation seront à la charge du prestataire, ainsi que les frais d'analyse.

Livrable

- Établissement d'une grille de sélection des coopératives qui vont bénéficier de l'accompagnement ISO 22716 et DMP en concertation avec le client
- Un rapport identifiant le déroulement, le support intégrant les diagrammes de fabrications des produits pour chaque formation, ainsi que la liste de présence des coopératives pour (2 jours de formation pratiques pour chaque coopérative (6 jours au total))
- Un business model détaillé pour chaque coopérative sélectionnée

B. Accompagnement aux autorisations/certifications

➤ Composantes de l'action

- Accompagnement des membres des coopératives sélectionnées dans l'aménagement du local de travail qui doit respecter les normes pour l'obtention des certifications (DMP, ISO22716).
- Établissement fiches de caractéristiques techniques des équipements et matériels nécessaires selon Business Model par coopérative et réception des équipements et matériels lancés par le client selon DT établi.
- Suivi et accompagnement des coopératives sélectionnées pour l'obtention de la déclaration (DMP) dans une première étape, l'obtention de l'ISO 22716 et l'enregistrement de 5 produits cosmétiques et d'hygiène corporelle pour chaque coopérative sélectionnée selon la réglementation en vigueur.
- **Tous frais de certification et d'obtention des autorisations (DMP et ISO 22716 et enregistrements des produits) sont à la charge de prestataire**

Livrables

- Liste des équipements et matériels avec les Caractéristiques pour chaque coopérative sélectionnée.
- Attestation de Déclaration DMP pour les coopératives sélectionnées (3 au total)
- Attestation de l'ISO 22716 pour les coopératives sélectionnées (3 au total)
- Certificats d'enregistrement de 05 produits par coopératives sélectionnées (15 produits au total).

Qualité accompagnateur

- ✓ Le prestataire doit être expert dans le domaine de la fabrication des produits cosmétiques.
- ✓ Le prestataire doit avoir une expertise dans l'accompagnement pour la formulation cosmétique et la mise à niveau des coopératives.
- ✓ Le prestataire doit avoir une expérience dans la formation des coopératives en fabrication des produits cosmétiques ainsi que les thèmes de formation proposés dans le DT.
- ✓ Le prestataire doit avoir une expertise dans l'accompagnement pour la mise en place des laboratoires des produits cosmétiques des coopératives.
- ✓ Le prestataire doit avoir une expertise dans l'établissement des business plan dédiés à ce type de projet (fabrication, commercialisation et distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle) auprès des coopératives.
- ✓ Le prestataire doit avoir une forte expérience en accompagnement des coopératives pour les certifications (DMP et ISO 22716)

- ✓ Le prestataire doit posséder une expertise dans l'interprétation et l'analyse des résultats des profils phytochimiques des plantes.

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Descriptif Technique pour l'Organisation de la Conférence Plénière

Thème Central : La Fabrication des Produits Cosmétiques à Base de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)

Objectif Général

Organiser deux conférences (ouverture et clôture) axées sur la **fabrication des produits cosmétiques** à base de PAM, afin d'inspirer, motiver et renforcer les compétences des participants dans ce domaine. Ces conférences mettront en avant des experts, des entreprises leaders et des succès stories pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat dans la filière cosmétique.

Objectifs Spécifiques

1. **Sensibiliser** aux opportunités de la fabrication de produits cosmétiques à base de PAM.
 2. **Partager des bonnes pratiques** et des techniques innovantes pour la transformation des PAM en produits cosmétiques.
 3. **Inspirer les participants** à travers des témoignages de réussite et des cas concrets d'entreprises cosmétiques.
 4. **Encourager la collaboration** entre les acteurs locaux (agriculteurs, coopératives) et les professionnels de l'industrie cosmétique.
-

Thématiques des Conférences

1. **Conférence d'Ouverture :**
Titre : « Innovation et Transformation des PAM en Produits Cosmétiques »
 - Présentation de cosmétique à base de PAM.
 - Témoignages des exemples ayant réussi à valoriser les PAM dans des produits cosmétiques haut de gamme.
2. **Conférence de Clôture :**
Titre : « Vers une Filière Cosmétique Durable et Compétitive »
 - Partage de techniques innovantes pour l'extraction des principes actifs et la formulation des produits.
 - Discussion sur les défis et opportunités de la filière cosmétique à base de PAM.
 - Présentation de modèles économiques viables pour les futurs producteurs.
 - Perspectives d'avenir : tendances, marchés émergents et demandes des consommateurs.

NB : les dates des deux seront fixées par le client

Public Cible

- Agriculteurs et coopératives impliqués dans la culture des PAM.
- Porteurs de projets dans le domaine cosmétique. (Succès stories)
- Experts en formulation et transformation des PAM. (Doctorants et chercheurs en domaine cosmétique, Personnalité reconnue au Maroc)

- Représentants d'entreprises cosmétiques reconnues. (Représentants des entreprises internationales)
 - Journalistes et médias spécialisés dans l'industrie cosmétique.
-

Planification et Organisation

Le prestataire sera responsable de la planification, de l'organisation et de l'animation des deux conférences, en collaboration avec ACT4COMMUNITY. Les étapes clés incluent :

- 1. Sélection des Intervenants :**
 - Identifier et inviter des experts en formulation cosmétique, des entrepreneurs réussis et des représentants d'entreprises leaders.
 - Collaborer avec ACT4COMMUNITY pour valider la liste des intervenants.
- 2. Conception du Programme :**
 - Élaborer un agenda détaillé pour chaque conférence, incluant :
 - Présentations techniques sur la fabrication des produits cosmétiques.
 - Témoignages et études de cas.
 - Sessions de questions-réponses et d'échanges avec le public.
- 3. Supports Pédagogiques :**
 - Préparer des présentations visuelles (PowerPoint, vidéos) pour illustrer les processus de fabrication.
 - Distribuer des fiches techniques sur les étapes de transformation des PAM en produits cosmétiques.
- 4. Animation des Conférences :**
 - Animer les débats et faciliter les échanges entre les intervenants et le public.
 - Encourager les participants à poser des questions et à partager leurs expériences.
- 5. Évaluation et Suivi :**
 - Recueillir les feedbacks des participants via des questionnaires.
 - Rédiger un rapport détaillé sur le déroulement des conférences, incluant les présentations, les échanges et les recommandations.

Livrables Attendus

- 1. Programme détaillé** des deux conférences, incluant les noms des intervenants et les thématiques abordées.
 - 2. Liste des intervenants** sélectionnés en collaboration avec ACT4COMMUNITY.
 - 3. Supports de communication** (affiches, invitations, programmes).
 - 4. Supports pédagogiques** (présentations PowerPoint, fiches techniques).
 - 5. Rapport d'organisation** détaillant les étapes de planification et les résultats obtenus.
 - 6. Compte-rendu des conférences** incluant les présentations, les échanges avec le public et les conclusions.
-

Impact Attendu

- **Renforcement des compétences** des participants dans la fabrication de produits cosmétiques à base de PAM.
- **Inspiration et motivation** des agriculteurs et entrepreneurs à se lancer dans la transformation des PAM.

- **Création de synergies** entre les acteurs locaux et les professionnels de l'industrie cosmétique.
- **Promotion de l'innovation** et des pratiques durables dans la filière cosmétique.

8. ORGANISATION ET GESTION DE LA MISSION

Modalités de paiement

L'adjudication se fera par marché et les paiements seront effectués par l'association ACT4COMMUNITY au fur et à mesure de l'avancement des prestations.

Exigences particulières :

- L'association ACT4COMMUNITY se réserve le droit de refuser ou de valider toutes propositions ou modifications (d'échanges ou alternatives) ne figurant pas dans le descriptif technique,
- Les prestataires seront adjudgés selon la grille de sélection en Annexe 1,
- **L'adjudication du marché sera en un seul lot**

L'adjudication de ce projet sera selon la matrice de mieux disant ci-dessous :

Conformité Technique	60%
Conformité Commerciale	25%
Préférence Locale	15%

9. CONFIDENTIALITÉ

Le soumissionnaire s'engage à préserver la confidentialité de toutes les données recueillies dans le cadre du projet.

10. DOSSIER DE SOUMISSION

La conformité du dossier de soumission est tributaire au respect des obligations du dossier de soumission :

1. **Offre technique** à communiquer à l'adresse postale : **Boite postale Act4community N° 173**

Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.

- Le présent TDR signé et cacheté
- Grille de choix des prestataires signée et cachetée
- Les conditions générales d'achat « CGA » signé et cacheté

Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.

2. **Dossier juridique et administrative** à communiquer à l'adresse postale : **Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

- Selon l'annexe 1-AA

Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.

3. **Offre commerciale** à communiquer à l'adresse postale : **Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

Le soumissionnaire devra établir une proposition financière à la base du bordereau des prix.

Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.

NB : Pour toute demande de renseignement, prière d'adresser votre requête par email à l'adresse suivante : achatsa4c1@gmail.com

11. ASSURANCE

Le prestataire devra souscrire, à ses frais, toutes polices d'assurance appropriées destinées à couvrir les risques inhérents à l'exécution de la prestation, soit la souscription des polices d'assurance et le paiement des primes y afférentes. Le prestataire devra maintenir en vigueur lesdites polices d'assurances jusqu'à la fin de ses obligations vis-à-vis du Client tel que :

- Une assurance couvrant tous les dommages qui pourraient être causés aux biens et au personnel du client ou à des tiers pendant l'exécution des travaux ;
- Une assurance couvrant la responsabilité de son personnel, les véhicules et matériel utilisé ;
- Les primes d'assurance du personnel intervenant, véhicule utilisé, assistance médicale et hospitalisation en cas d'accident et honoraires correspondants seront à la charge du prestataire.

LE SOUMISSIONNAIRE

LE CHEF DE PROJET

FAIRE PRECEDER LA SIGNATURE DE LA MENTION MANUSCRITE « LU ET ACCEPTE »